



Seloncourt le 24 février 2021  
Madame, Monsieur,

**Membres**

M. ROBERT  
MME MAUFFREY  
M. LIEGEART  
M. BEE

**Membres excusés**

M BUCHWALDER  
MME ALZINGRE  
M. TISSERAND  
M BUHLER

**Membres extérieurs**

M CAPELLI  
M LENOIR

CR de la commission voirie du 23 février 2021

1. SYDED borne de charge VE : prolongation de délai de gestion actuelle  
choix mode de délégation à partir de 2022
2. SYDED demande de subvention rénovation éclairage public rue de Vandoncourt
3. SYDED demande de subvention rénovation éclairage public parking centre culturel
4. Convention avec Orange enfouissement des réseaux rue d'Audincourt
5. Budget 2021
6. Présentation parking centre culturel
7. Divers

**1. SYDED borne de charge véhicules électriques :  
Prolongation de délai de gestion actuelle,**

Le SYDED a installé et exploité la borne double rue de la Fonderie pour une durée de trois ans soit jusqu'au 31 décembre 2020, la commune prenant en charge l'abonnement et les consommations (les recettes devant être reversées par le SYDED). Aujourd'hui il convient de prolonger ce projet jusqu'au 31 décembre 2021.

La commission Voirie-Sécurité du 23 février 2021 a émis un avis favorable.

**Choix mode de délégation à partir de 2022,**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le SYDED propose 3 options de gestion des bornes électriques :

1. Les communes restent propriétaire et reprennent la gestion à leur frais.
2. Elles restent propriétaires et confient la gestion, l'itinérance et l'entretien au SYDED pour une durée de quatre ans. Coût annuel 4 000€HT/an.
3. Elles transfèrent leur compétence au SYDED, qui prend en charge la totalité du

fonctionnement, les consommations, les dépenses de gros entretien et de renouvellement. Les recettes sont acquises au SYDED. Coût annuel 2 000€ HT/an.

L'option 3 est plus favorable pour les collectivités.

Pour la période 2018 2020, la borne a été utilisées 16 heures.

La commission Voirie-Sécurité du 23 février 2021 a émis un avis favorable.

## **2. SYDED demande de subvention rénovation éclairage public rue de Vandoncourt : décembre**

Une première tranche de modernisation de l'éclairage de la rue de Vandoncourt a été réalisée en 2019, il convient de poursuivre le reste la rue. La deuxième tranche concerne 19 points lumineux. La méthode de calcul de la subvention ayant changé, le SYDED ne subventionne que 125€ pour chaque point lumineux.

	Montant
19 points lumineux	2 375.00€
Solde TTC fonds libre	13 174.00€
Total opération	15 549.00€

La commission Voirie-Sécurité du 23 février 2021 a émis un avis favorable.

## **3. SYDED demande de subvention rénovation éclairage public parking centre culturel :**

Dans le cadre de réaménagement du parking du Centre Culturel, la commune rénove l'éclairage de ce secteur, 5 points lumineux sont concernés. La méthode de calcul de la subvention ayant changé, le SYDED ne subventionne que 125€ pour chaque point lumineux.

	Montant
5 points lumineux	625.00€
Solde TTC fonds libre	10 081.40€
Total opération	10 706.40€

La commission Voirie-Sécurité du 23 février 2021 a émis un avis favorable.

## **4. Convention avec Orange enfouissement des réseaux rue d'Audincourt:**

Le SYDED a reçu par délibération une délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public, et de télécommunication pour la rue d'Audincourt, en préambule de la future piste cyclable. Une convention doit être signée entre la ville et Orange pour définir les règles de propriétés et d'utilisation des ouvrages souterrains communs construits.

La commission Voirie-Sécurité du 23 février 2021 a émis un avis favorable.

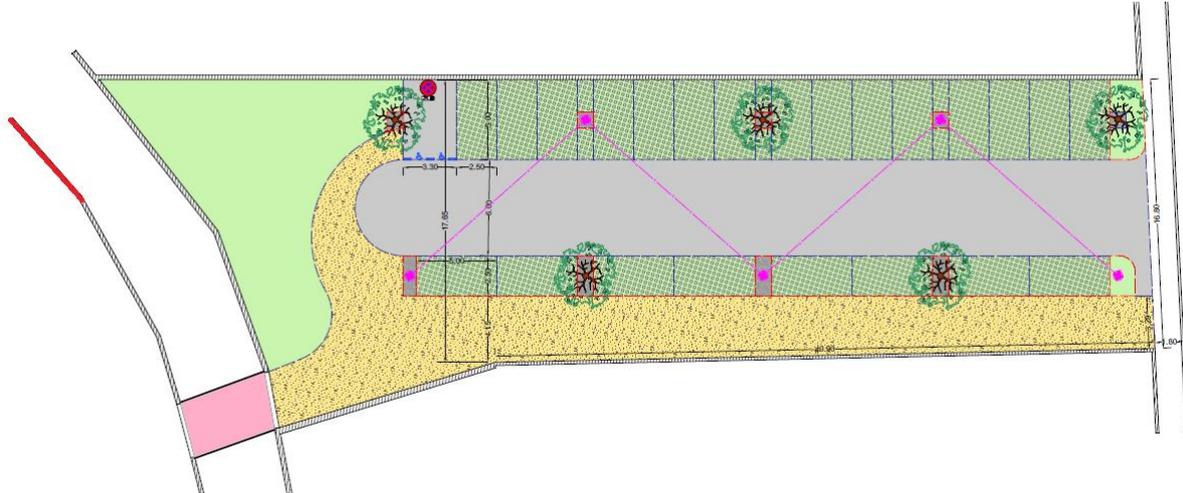
## **5 Budget 2021:**

Marché de voirie	214 100€
Enfouissement de ligne	10 000€
Signalisation	11 000€
Travaux divers	14 900€
TOTAL	250 000€

La commission Voirie-Sécurité du 23 février 2021 a émis un avis favorable.

### **6 Présentation parking centre culturel:**

Il est proposé de rénover le parking du Centre Culturel, Une consultation est en cours, les travaux commenceront début second semestre 2021. En parallèle on procédera à la reprise d'une partie de la berge coté centre culturel et également reprise de l'étanchéité du pont.



La commission Voirie-Sécurité du 23 février 2021 a émis un avis favorable.

### **7 Divers:**

Concernant la piste cyclable rue de la Pâle, voir avec PMA pour y associer un espace partagé piéton.

L'adjoint délégué à la voirie  
Jean-Marc ROBERT